



**LES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES**  
*Association Loi 1901, reconnue d'intérêt général*  
*Agréée Jeunesse et sport*  
*Affiliée à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)*

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DES ENCADRANTS**  
**du vendredi 4 octobre 2024 salle Hector, Cité des Pyrénées à Pau**

**Présentation des nouveaux et nouvelles encadrant(e)s**

**Chef(fe)s de file**

Louis LAPLACE et Ghislaine SAVE.

**Serres-files**

Éric BAGUZÈRE et Louis-Jean BENITO.

Serre file en attente de validation par la commission Sorties-formation (CSF) : Annick SAVARY.

**Le thème de l'année 2025 est rappelé**

Il s'agit des refuges.

**État d'avancement du prochain programme n°248**

À ce jour 4 octobre 2024, sept séjours, deux formations et 177 sorties sont rentrées pour le prochain programme.

Un rappel des dates de l'élaboration de celui-ci est fait et un respect des délais est demandé.

**Commission Sorties-formation**

Une personne a quitté la CSF et donc un appel à candidature est effectué dans la salle.

**Points noirs dans le Parc national des Pyrénées (PNP) et sa zone d'adhésion**

Voir sur le site APNP, la fiche de signalement à la rubrique « L'association – Comptes rendus - Commission Relations avec le Parc national ».

**Suricate**

Au cours de vos sorties, si vous êtes témoins de désordres (chutes d'arbre, glissement de terrain, signalisation défectueuse, ordures), vous êtes invités à déclarer tout problème rencontré sur un sentier balisé (GR balisé « blanc et rouge », GRP balisé « jaune et rouge », PR balisé « jaune ») grâce à Suricate, sur le site <http://sentinelles.sportsdenature.fr/>.

**Questions diverses**

Un rappel sur les points de rendez vous de Pau est fait. Il en ressort que les encadrants commencent à s'y habituer, en tout cas pour ceux du 64. Pour ceux du 65 c'est encore un peu difficile.

La question est posée sur l'élaboration d'un groupe WhatsApp ou autre comme réseau social dont le but serait de converser entre encadrants. À celle-ci est répondu que ce serait incontrôlable. Il faudrait un administrateur et il n'y a pas de volontaire pour ça.

Si un encadrant veut échanger avec les autres, il peut envoyer un message à contact qui mettra quelque chose dans les dernières minutes ou qui fera un message sélectif pour les encadrants.

Pour les comptes rendus de sorties, il est rappelé qu'il est bien de l'envoyer dans les 15 jours suivant la sortie ou l'annulation de celle-ci et de bien y faire apparaître les problèmes éventuels qui arrivent dans les sorties à [cr.sorties@apnp.fr](mailto:cr.sorties@apnp.fr) et à [t.coumel-apnp@orange.fr](mailto:t.coumel-apnp@orange.fr).

Rappel de la date de l'assemblée générale ordinaire qui, cette année, sera suivie d'une assemblée générale extraordinaire pour laquelle un quorum est à atteindre donc venez nombreux à celle-ci le 16 novembre 2024.

Pour la diffusion des listes des participants pour les sorties il est difficile de les diffuser à tous les adhérents à cause du règlement général sur la protection des données (RGPD). En effet des adhérents ne désirent pas communiquer à tout le monde leur numéro de téléphone.

À ce propos, les adhérents qui ne désirent pas que leur numéro de téléphone soit diffusé sont identifiés dans la vue imprimable par le n° de téléphone suivi de "non" (ex : 06xxxxxxxxnon).

Remerciements à la commission Communication qui assure le montage du programme papier.

La réunion est clôturée à 20 h 30, suivie d'une collation offerte par les APNP et préparée par Christiane ALBERTELLI avec l'aide de la commission Festivités.

Thierry COUMEL